

FINANCES

NOTE DE SYNTHÈSE

Objet : Budget Primitif 2021 – Budget Principal

Le budget primitif 2021 s'équilibre comme suit :

	Reports 2020	Opérations réelles	Opérations d'ordre entre sections	Total
Fonctionnement				
Recettes	1 084 484,26 €	41 006 083,74 €	28 000 €	42 118 568,00 €
Dépenses		37 375 568,00 €	4 743 000 €	42 118 568,00 €
Investissement				
Recettes	5 568 067,49 €	6 243 000,00 €	4 743 000 €	16 554 067,49 €
Dépenses	5 568 067,49 €	10 958 000,00 €	28 000 €	16 554 067,49 €
Autofinancement			4 715 000 €	
TOTAL BUDGET				58 672 635,49 €

FONCTIONNEMENT

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à **41.006.083,74 €**, auxquelles s'ajoute l'excédent 2020 de 1.084.484,26 €.

Elles comprennent :

➤ **Les recettes fiscales : 33.923.823 €**

Concernant les taxes foncières, il est proposé de reconduire les taux d'imposition au même niveau qu'en 2020.

Le produit attendu, à taux constants, s'élève à **19.608.153 €**.

Le montant de l'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris (reversement de la fiscalité économique transférée) s'élève à 12.388.770 €.

Les prévisions de recettes correspondant aux droits de mutation sont estimées à 1.300.000 €.

A cela s'ajoutent la taxe sur l'électricité (500.000 €), la taxe sur les pylônes (94.000 €) et d'autres produits (32.900 €).

➤ **Les dotations et subventions : 4.429.195 €**

La dotation globale de fonctionnement comprend la dotation forfaitaire de 2.255.395 € et la dotation de solidarité urbaine de 180.885 €.

Le montant des compensations de l'Etat pour les abattements et les exonérations fiscales s'élève à 584.115 €.

A cela s'ajoutent les subventions pour la petite enfance (914.000 €), pour les centres de loisirs (250.000 €), pour la navette (90.000 €), le FCTVA fonctionnement (90.000 €) et diverses subventions et participations (64.800 €).

➤ **Les produits des services : 1.487.600 €**

Les produits des services sont les participations des familles ou des habitants pour les activités périscolaires, culturelles et sportives et pour les structures de petite enfance, ...

➤ **Les produits de gestion courante : 214.163.74 €**

Il s'agit des remboursements de frais de personnel, soit de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, au titre de la mise à disposition de personnels pour les déchets ménagers et l'assainissement, soit de la Sécurité Sociale, soit du titulaire du marché d'assurance statutaire de la Ville (accidents, ...).

➤ **Les autres produits de gestion courante : 555.374 €**

Il s'agit des redevances d'occupation du domaine public ou privé de la Commune.

➤ **Les produits exceptionnels : 62.000 €**

➤ **Les recettes financières : 333.928 €**

La Ville de Thiais a conclu avec l'Etat une convention permettant de clore le contentieux avec la SFIL concernant deux emprunts structurés et le réaménagement de ces emprunts. En contrepartie, la Ville percevra 333.928 € par an jusqu'en 2027.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 37.375.568 €.

Elles comprennent notamment :

- Les dépenses de personnel : 17.618.000 €,
- Les subventions au CCAS, à la Caisse des Ecoles, aux associations, et participations à des organismes extérieurs (BSPP, ...) : 2.394.000 €,
- La participation au fonds de compensation des charges territoriales : 344.345 €,
- Les charges à caractère général, charges de gestion courante et exceptionnelles : 11.192.223 €,
- Les charges financières : 1.437.000 €,
- Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : 750.000 €,
- Le prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) : 3.640.000 €.

L'autofinancement, constitué du virement du fonctionnement à l'investissement (2.565.500 €), des dotations aux amortissements (2.177.500 €), minorés de l'amortissement des subventions d'investissement (28.000 €), s'élève à **4.715.000 €**.

L'autofinancement de 4.715.000 € est composé :

- De l'épargne brute dégagée sur l'exercice 2021, soit 3.630.515,74 €,
- De l'excédent 2020 (1.084.484,26€), repris dans le budget 2021 et affecté au financement des opérations d'équipement.

INVESTISSEMENT

Programme d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 10.958.000 €.

Le programme d'investissement 2021 comprend les projets suivants :

- Grands projets : rénovation du Palais Omnisports de Thiais (tranche 2), frais d'études pour la future passerelle de la zone Sénia, AMPO pour l'aménagement du futur pôle petite enfance du centre-ville, crédits complémentaires pour le gymnase d'Oriola, ... ;
- Opération ANRU des Grands Champs : travaux de voirie et réseaux divers de la phase 2021 ;
- Bâtiments : travaux et grosses réparations dans les bâtiments et équipements communaux, concernant notamment le raccordement de bâtiments publics au réseau de chaleur par géothermie (Hôtel de Ville, gymnase Saint-Exupéry, ...), rénovation des locaux des services techniques, ... ;
- Voirie et infrastructures : entretien et investissements relatifs à la voirie, aux mobiliers urbains et aux espaces verts ;
- Acquisition et renouvellement de matériels : services à la population (enfance, petite enfance, sports, culture, etc.) notamment les agrès sportifs et les jeux dans les parcs, matériels et logiciels informatiques, ... ;
- Crédits d'études : AMO pour l'élaboration d'un schéma directeur de la transition numérique, ... ;
- Installations de chauffage : quote-part des abonnements relatifs aux opérations de gros entretien, renouvellement des installations de chauffage ;
- Participation Brigade des sapeurs-pompiers : participation versée sous forme de subvention d'investissement à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Modalités de financement :

Les dépenses d'investissement sont financées :

Par des **recettes réelles d'investissement** qui s'élèvent à **6.243.000 €** :

- Les recettes propres d'investissement :
 - Le fonds de compensation de la TVA : 1.490.000 €
 - La taxe d'aménagement : 1.000.000 €
 - Les amendes de police : 100.000 €
- Les subventions : 563.000 €
- Les remboursements d'assurances pour sinistres : 90.000 €
- Le recours à l'emprunt à hauteur de 3.000.000 €

Pour mémoire, le montant de la dette nouvelle est inférieur au montant du capital des emprunts remboursés en 2021 (3.740.000 €).

Et par **l'autofinancement : 4.715.000 €.**

Le budget d'investissement 2021 peut se résumer comme suit :

Dépenses		Recettes
Remboursement du capital de dette	3 740 000 €	4 715 000 € Autofinancement
Loyers financiers du PPP (capital)	940 000 €	1 490 000 € FCTVA
Subvention BSPP	70 000 €	1 000 000 € Taxe d'aménagement
Installation de chauffage (renouvellement)	208 000 €	100 000 € Amendes de police
Travaux de rénovation PODT	750 000 €	230 000 € Subventions Ile de France Mobilité
Travaux VRD ANRU Grands Champs	1 350 000 €	250 000 € Subventions VRD Grands Champs
Opération passerelle frais d'études	400 000 €	83 000 € Opération passerelle subvention
Autres grands projets	115 000 €	90 000 € Remboursement assurances sinistres
Opérations d'équipement annuelles	3 385 000 €	3 000 000 € Emprunt 2021
TOTAL	10 958 000 €	10 958 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2021, par chapitre, comme suit :

Section de fonctionnement		Dépenses	Recettes
920	Services généraux des administrations	7 019 896,00 €	421 363,74 €
921	Sécurité et salubrité publiques	1 986 200,00 €	
922	Enseignement formation	7 199 863,00 €	903 800,00 €
923	Culture	1 861 356,00 €	86 000,00 €
924	Sport et jeunesse	5 473 014,00 €	577 000,00 €
925	Interventions sociales et santé	1 038 232,00 €	12 000,00 €
926	Famille	2 627 312,00 €	1 198 000,00 €
927	Logement	40 800,00 €	
928	Aménagement et services urbains	4 200 750,00 €	361 300,00 €
929	Action économique	100 145,00 €	77 674,00 €
931	Dettes et autres opérations financières	1 438 000,00 €	333 928,00 €
932	Dotations et participations non affectées	750 000,00 €	3 115 695,00 €
933	Impôts et taxes non affectées	3 640 000,00 €	33 919 323,00 €
934	Transfert entre sections	2 177 500,00 €	28 000,00 €
939	Virement à la section d'investissement	2 565 500,00 €	
002	Excédent de fonctionnement reporté		1 084 484,26 €
Total		42 118 568,00 €	42 118 568,00 €

Section d'investissement - Dépenses		Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	Total
900	Services généraux des administrations	307 015,88 €	1 064 150,00 €	1 371 166 €
901	Sécurité et salubrité publiques	48 056,96 €	185 000,00 €	233 057 €
902	Enseignement formation	204 887,12 €	481 550,00 €	686 437 €
903	Culture	54 250,31 €	57 500,00 €	111 750 €
904	Sport et jeunesse	2 237 525,48 €	1 630 500,00 €	3 868 025 €
905	Interventions sociales et santé	591,67 €	4 000,00 €	4 592 €
906	Famille	24 697,23 €	50 300,00 €	74 997 €
907	Logement			- €
908	Aménagement et services urbains	1 302 995,46 €	2 805 000,00 €	4 107 995 €
909	Action économique			- €
911	Dettes et autres opérations financières		4 680 000,00 €	4 680 000 €
914	Transfert entre sections		28 000,00 €	28 000 €
001	Résultat d'investissement reporté		1 388 047,38 €	1 388 047 €
Total		4 180 020,11 €	12 374 047,38 €	16 554 067,49 €

Section d'investissement - Recettes		Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	Total
900	Services généraux des administrations	18 268,40 €		18 268,40 €
901	Sécurité et salubrité publiques			- €
902	Enseignement formation	70 338,78 €		70 338,78 €
903	Culture			- €
904	Sport et jeunesse	1 401 228,75 €		1 401 228,75 €
905	Interventions sociales et santé			- €
906	Famille			- €
907	Logement			- €
908	Aménagement et services urbains	52 000,00 €	563 000,00 €	615 000,00 €
909	Action économique			- €
911	Dettes et autres opérations financières		6 905 367,01 €	6 905 367,01 €
912	Dotations et participations non affectées		1 590 000,00 €	1 590 000,00 €
913	Impôts et taxes non affectées		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
914	Transfert entre sections		2 177 500,00 €	2 177 500,00 €
919	Virement de la section de fonctionn.		2 565 500,00 €	2 565 500,00 €
95	Produit des cessions d'immobilisations	120 864,55 €	90 000,00 €	210 864,55 €
Total		1 662 700,48 €	14 891 367,01 €	16 554 067,49 €
